



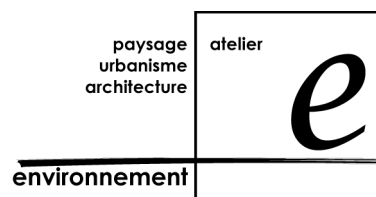
Commune de Néviau

(Aude)

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Annexe Sites Archéologiques

Elaboration PLU	11-07-2017	12-02-2019			8.7
Elaboration POS	19-12-1983	05-12-1985	05-03-1990	03-07-1990	
Procédure	Prescription	Délibération arrêtant le projet	publication	Approbation	





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale des affaires culturelles

Montpellier, le 8 MARS 2012

Chef SUEDT		Adjoint	
Service régional de l'archéologie			
COAD	UFB		
12 MARS 2012			
CPE		12 MARS 2012	
Affaire suivie par Jean-Claude Roux			
Téléphone : 04 67 02 32 78			
Télécopie : 04 67 02 35 20			
N/Réf : JCR/EN/12/ 392			

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon

Monsieur le Directeur départemental des Territoires et de la Mer de l'Aude
105 boulevard Barbès
11838 CARCASSONNE cedex 9

DIRECTION DEPARTEMENTALE de l'EQUIPEMENT et de l'AGRICULTURE SUEDT / UPPP
22 MARS 2012
COURRIER ARRIVEE

Objet : 11 - NEVIAN - Révision - Plan Local d'Urbanisme (PLU)

porter à connaissance.

P.J. :

Annexe 1 : carte de localisation des sites archéologiques

Annexe 2 : liste des sites archéologiques recensés dans la base de données Patriarche du SRA

Annexe 3 : Rappel législatif et réglementaire

En application de l'article L.121-2 du code de l'urbanisme, vous avez bien voulu me consulter dans le cadre du « porter à connaissance » du PLU.

Informations pour le porter à connaissance (niveau 1 de communication de la CAN)

L'inventaire archéologique transmis ne reflète que l'état des connaissances sur le territoire de la commune en date du 6 mars 2012 et ne préjuge en rien de l'existence de vestiges enfouis ou en élévation non recensés à cette date.

Je souhaite que cet inventaire archéologique (annexe 1 et 2) figure dans le rapport de présentation du PLU au titre de l'état initial de l'environnement et qu'il soit joint au document approuvé.

Servitudes d'utilité publique sur des sites archéologiques

Le territoire de cette commune ne contient pas de site archéologique protégé au titre des monuments historiques (Code du Patrimoine L. VI, Titre II, chap. 1^{er}).

Dispositions législatives et réglementaires

Sur l'ensemble de la commune s'appliquent par ailleurs les dispositions législatives et réglementaires du code du patrimoine (www.legifrance.fr) et l'art. R.111.4 du code de l'urbanisme.

En application de l'article L. 121-2 du code de l'urbanisme, il serait souhaitable qu'apparaissent sur les documents du plan local d'urbanisme, au titre des informations utiles, les rappels législatifs et réglementaires applicables à l'ensemble du territoire communal (annexe 3).

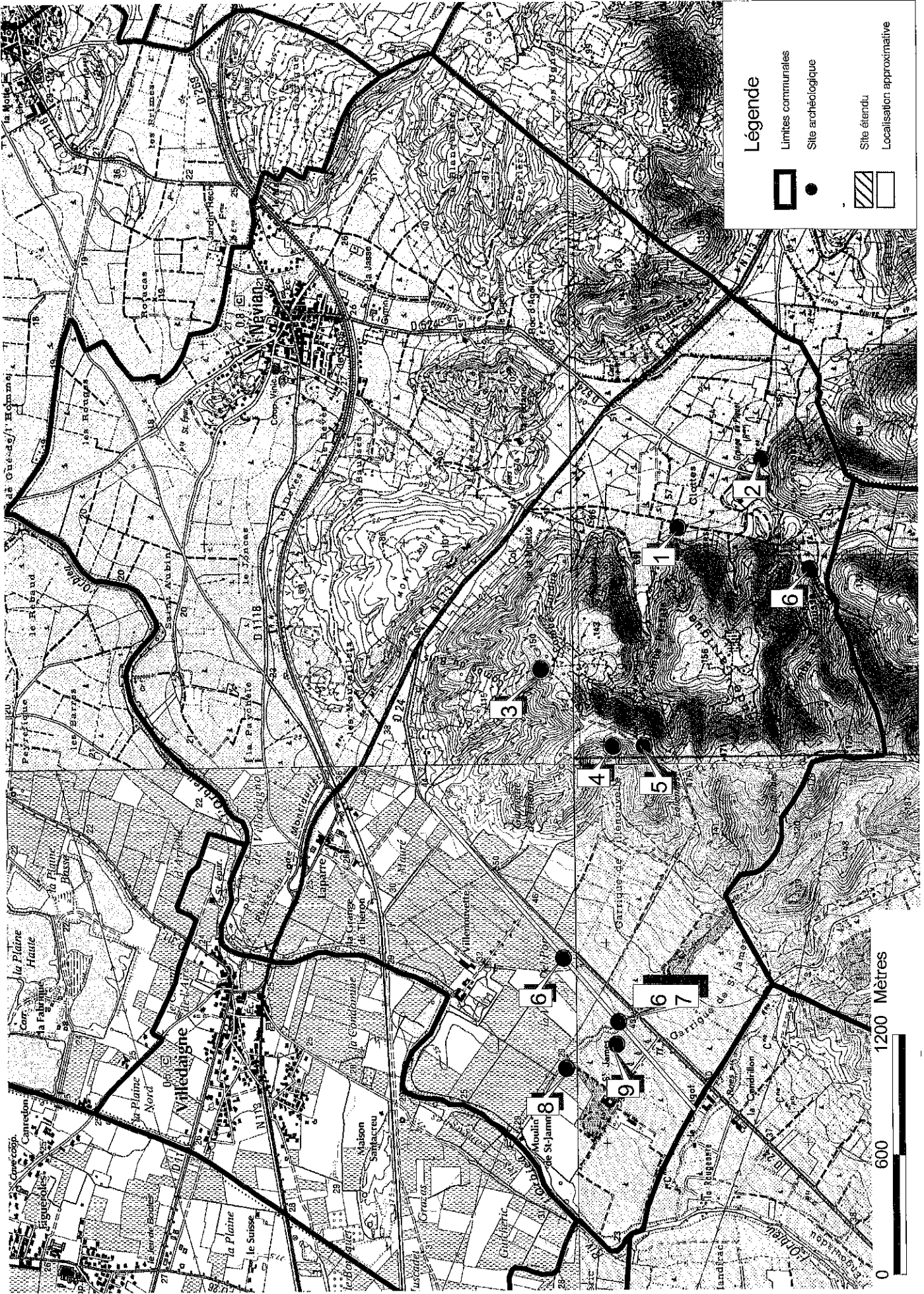
Demande du service régional de l'archéologie

Je souhaite être associé, afin d'émettre un avis sur le projet arrêté à la suite de la procédure en application de l'article L 123.9.

Pour le Préfet de Région Languedoc-Roussillon et par délégation
P/Le Directeur régional des affaires culturelles par autorisation


Henri MARCHESI
Conservateur régional de l'Archéologie

NEVIAN (Aude)



LISTE D'ENTITÉS

16096 / 11 264 0003 / NEVIAN / BORNE 1 DE NEVIAN / ? / Epoque moderne - Epoque contemporaine / borne

x: 644,365 y 3100,320

16097 / 11 264 0004 / NEVIAN / BORNE 2 DE NEVIAN / ? / Epoque moderne - Epoque contemporaine / borne

x 644,980 y 3099,960

16098 / 11 264 0005 / NEVIAN / TELEGRAPHE DE NEVIAN / ? / défense / Epoque contemporaine

x 643,980 y 3099,805

27594 / 11 264 0006 / NEVIAN / VOIE D'AQUITAINE TRONCON 1 / / voie / Gallo-romain

C2: 145, 147, 151, 181, 185

27595 / 11 264 0007 / NEVIAN / PONT DE LA VIGNE / / pont / Gallo-romain ?

C2 151, 181

28582 / 11 264 0008 / NEVIAN / SAINT-JAMES / / occupation / Haut-empire

x 642,372 y 3100,202

28583 / 11 264 0009 / NEVIAN / CIMETIERE DE SAINT-JAMES / / cimetière / Bas-empire

x 642,992 y 3099,950

5934 / 11 040 0006 / BIZANET / AQUEDUC DE / (cf. 11 264 000 AH) / aqueduc / Gallo-romain

B4. 380, 384, 385, 386.

6683 / 11 264 0001 / NEVIAN / LES FOURCATELS / COUMBO POURTALO / villa / République - Bas-empire

parcelles 5 C5: 350, à 353

7879 / 11 264 0002 / NEVIAN / PIQUET / PECH PEYROUS / captage / Gallo-romain

parcelles: C 407 à 410